

A pleins poumons !

Bulletin n°12 de l'association RESPIRE - janvier 2015

Rassemblement d'Eco citoyens pour Sensibiliser Protéger et Inciter au Respect de leur Environnement

Site : association-respire-la-rochelle.org – Courriel : respire.Larochelle3@gmail.com



2015, année de l'obtention du démantèlement de 7 cuves de carburant Picoty

Edito

L'année 2014 nous a permis de faire bouger les lignes quant au dossier Picoty. En effet, après la région Poitou-Charentes et le député Olivier Falorni, il n'est pas anodin que la nouvelle municipalité rochelaise se soit positionnée pour le retrait des cuves d'hydrocarbures les plus proches des habitations.

Pour 2015, nous avons la capacité de nous appuyer tous ensemble sur les préconisations de l'étude de mars 2013 de l'INERIS commandée par la préfecture, à la suite de la pression citoyenne de R.E.S.P.I.R.E. Cette étude établit la possible suppression de toute zone de délaissement – donc une sécurisation plus importante des 300 maisons concernées par le PPRT – à condition de démanteler 7 cuves Picoty et de réaménager des cuvettes.

Or, il se trouve que la plupart des cuves positionnées sous les fenêtres des riverains sont situées sur le domaine public maritime et que l'autorisation d'occupation temporaire (AOT¹) arrive à échéance en décembre 2015.

Pour supprimer toute zone de délaissement et améliorer la sureté des populations, il est donc indispensable que l'Etat et le port de commerce refusent en 2015 de relouer la partie du domaine public où sont situées les cuves litigieuses. Il y va de l'intérêt général et de la sécurité des habitants soumis aux préconisations injustes du plan de prévention des risques technologiques. ■

*Raymond Bozier,
co-président de RESPIRE*

¹ L'État accorde à un tiers un droit réel sur son domaine pour y exercer une activité pendant une durée limitée. À l'issue de l'occupation, les ouvrages doivent être démolis à la charge du locataire et sans qu'il puisse s'y opposer.

L'association Respire poursuit

Occupation des locaux rochelais de la société Picoty



Quelques un(e)s des participant (e)s à cette action.

L'entrée des bureaux est étroite et cinq employés de Picoty bien décidés à ne pas laisser entrer les voisins du site. Il y a eu quelques frottements sans conséquence et des noms d'oiseaux qui ont volé par ci par là. La délégation de R.E.S.P.I.R.E. ne s'est pas déplacée pour chercher l'affrontement, mais pour obtenir **enfin** une rencontre avec le pdg de la société, M. Michel Picoty.

La première demande de RESPIRE, envoyée par courrier au siège de La Souterraine, date du 18 avril 2012. « Depuis notre création, nous avons eu plusieurs rencontres avec d'autres acteurs importants de l'activité industrialo-portuaire de La Pallice : directeurs du port de commerce, de la SICA Atlantique, d'Enviocat, Holcim France...

Les réunions se sont toujours bien passées et ont permis des échanges intéressants... », lui avions-nous écrit. Un second courrier, puis des demandes verbales auprès du directeur du site M. Bourdud, sont restées sans suite.

Début septembre 2014, deux membres du bureau se sont déplacés dans les locaux de l'avenue Béthencourt. M. Bourdud leur a répondu qu'il n'y avait rien à discuter puisque le plan de prévention des risques technologiques avait été adopté, mais qu'il transmettrait cependant la demande et tiendrait informé d'une réponse... qui n'est jamais venue.

La patience ayant des limites, plus d'une vingtaine de riverains se sont déplacés

le mercredi 26 novembre dans les locaux administratifs de l'entreprise. Ils ont prévenu qu'ils reviendraient beaucoup plus nombreux s'ils n'obtenaient pas rendez-vous. Il aura fallu plus d'une heure de conciliabules ubuesques avant d'obtenir enfin satisfaction ! Dans quel monde vit donc la société Picoty ? Que valent les riverains pour elle ?

Le député Falorni s'engage

Troisième réunion le 14 décembre 2014 entre une délégation de RESPIRE et le député Falorni qui suit et soutient depuis le début les actions de l'association et des habitants.

M. Falorni posera une question orale sans débat à l'Assemblée nationale le mardi 15 février 2015. La question portera sur les intentions du ministère de l'écologie quant à l'AOT Picoty (voir édito). Il demandera également un rendez-vous au Secrétariat d'État aux transports (en charge des ports) puis accompagnera la délégation RESPIRE.

Le député Falorni nous a assurés être à l'écoute des habitants de Laleu et de La Pallice, rendus vulnérables par les agissements d'un industriel trop conquérant. RESPIRE a pris acte de cette volonté correspondant à l'article 223-1 du Code Pénal qui stipule l'obligation de sûreté et de prudence consistant à ne pas exposer inutilement quiconque à un risque immédiat de mort ou de blessures.

Assez de dédain, place à la discussion

Mardi 23 décembre, à 9h du matin, une délégation de RESPIRE a rencontré MM. Picoty (pdg), Bourdud (directeur du site), Marchat (secrétaire général). Accueil distant et froid (pas de café, pas de mot de bienvenue), durée de la rencontre 1h30 à peu près. La délégation a insisté sur les conséquences humaines de la présence des cuves : insécurité, coût élevé des travaux de sécurisation des habitations, pollution permanente, etc. Elle a pointé les intérêts divergents entre les riverains et la société pétrolière dont le pdg a reconnu qu'il n'était pas un philanthrope, qu'il était là pour assurer la pérennité de l'entreprise familiale et faire de l'argent.

« Aujourd'hui a déclaré M. Picoty, plus on avance dans le temps, plus les activités sont contrôlées et notre boulot c'est de ne jamais être hors la loi. » Tout en prétendant comprendre la position des riverains, il a cru bon d'ajouter : « On est forcé de vous écouter ». Mais le démantèlement des 7 cuves fragiliserait la société. « Je n'ai pas l'argent pour ça ». Reconnaisant que la configuration du dépôt pourrait être amenée à évoluer en fonction du marché du pétrole, il a toutefois assuré qu'il ne remettrait plus d'essence sur les terrains actuels. Quant aux terrains vierges dont il dispose, ils devraient permettre un accroissement du stockage, plutôt que servir au transfert des cuves à démanteler. « Pour la suite, a-t-il dit, tout dépendra de l'A.O.T. Si on nous met des bâtons dans les roues, on s'adaptera... ». Message reçu cinq sur cinq par la délégation.



De gauche à droite : Mireille Bonnac, Raymond Bozier, Jean-Christophe Paris (du bureau de RESPIRE) et O.Falorni



De gauche à droite : « Mme S. Gargoulleau (délégue pour la mairie de Laleu), M. Fountaine (mairie), J.C. Paris, E. Point, A. Le Duigou, R. Bozier (assoc. RESPIRE)

Rencontre avec le nouveau maire de La Rochelle

L'ordre du jour de la rencontre avec le maire de La Rochelle a porté sur les cuves du marchand de pétrole Picoty et les sites Seveso dans le secteur ouest de La Rochelle (Gratecap, Envirocat, Picoty/Sdlp, Rhodia).

Le débat s'est ouvert d'entrée sur l'incendie, la veille, de l'atelier Engine boat côté chemin des Remblais. L'occasion pour R.E.S.P.I.R.E. de rappeler sa motivation première : la sécurité des populations (habiter en zone Seveso seuil haut signifie qu'on peut être exposé au pire !) et la défense de l'intérêt général plutôt que l'intérêt privé d'un pétrolier.

Le maire de La Rochelle s'est déclaré opposé à toute nouvelle implantation de sites Seveso dans le secteur. Pour ce qui concerne le plan de prévention des risques technologiques Picoty/Sdlp, il a dit vouloir profiter du délaissement des 16 maisons situées chemin des remblais pour détruire l'ancien habitat et établir une zone tampon arborée.

Quant aux 7 cuves Picoty que RESPIRE souhaite voir démantelées, le maire reconnaît qu'elles sont amorties. Il est favorable à la reconduction d'une convention d'autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public maritime (DPM) pour une durée de 5 à 10 ans, avec une clause indiquant qu'il n'y aura plus de renouvellement possible au-delà. La décision de reconduction ou pas

dépend du port de commerce et de l'Etat et non de la mairie. Ceci dit la ville et la CDA peuvent influencer sur la politique du port. Les réponses de R.E.S.P.I.R.E. ont été claires :

- C'est une erreur de focaliser sur les 16 habitations en zone de délaissement, en réalité 300 maisons (chiffres de la préfecture) sont directement sous la menace des dépôts pétroliers.

- Plusieurs propriétaires d'habitations sont décidés à rester chemin des Remblais. Il sera donc impossible de créer une zone tampon côté habitations. Il faudra veiller à ce que les maisons délaissées ne deviennent pas des lieux de « squats » et d'abandon.

- Le règlement du PPRT indique que, en cas d'explosion ou d'incendie, les habitants seront exposés à une cinétique rapide. En clair : les habitants situés dans la zone du PPRT seront immédiatement exposés aux dangers de mort ou de blessures graves, sans échappatoires possibles. La sécurité des habitants doit primer avant les intérêts privés d'un marchand de pétrole.

- 5 à 10 ans de reconduction de l'AOT, c'est trop long. Il faut réduire le plus rapidement possible le risque à la source et supprimer rapidement les 7 cuves.

En fin de réunion, le maire de La Rochelle s'est engagé à prendre rendez-vous avec la ministre de l'écologie, vers le mois de février, et à la rencontrer avec une délégation de R.E.S.P.I.R.E.

Témoignage

Incendie à « Engine boat »

Le 7 décembre un incendie s'est déclaré dans l'entreprise « Engine boat » située derrière le chemin des Remblais, à une trentaine de mètres du dépôt Picoty. Par chance l'incident n'a pas dégagé de flammes en raison d'un manque d'aération à l'intérieur de l'atelier. La fumée toxique dégagée a nécessité l'évacuation des habitants les plus proches. Si les flammes s'étaient développées, il y aurait eu des risques d'explosion en raison des produits entreposés. Les riverains qui se savent en zone Seveso seuil haut, ont été choqués et stressés par l'événement. Témoignage ci-après d'une habitante.

« Dimanche matin, départ pour le marché, mais que vois-je : trois bonshommes habillés de rouge en train de s'énerver sur la borne d'incendie au coin de ma rue. Je suis le tuyau tout le long du chemin des Sablons, tourne Chemin des Remblais. J'aperçois et sens surtout la fumée toxique venant de l'entrepôt stockant et réparant des bateaux à moteur. « La nuit, nous confie le propriétaire, on n'aurait rien vu. La pire aurait pu arriver... »

Renfort de pompiers, assistance respiratoire, tout le monde est en alerte. Eh oui ! Le P.P.R.T. va obliger les riverains à faire des travaux de sécurisation très coûteux, mais la préfecture et la mairie ne connaissaient pas l'existence de cette entreprise stockant des produits explosifs ou inflammables... à 30 mètres des cuves ! Voilà, tout est sous contrôle nous dit-on. Doit-on leur dire que pour notre part nous ne croyons plus au père Noël ?



« Engine boat » n'est pas un cas isolé.

Depuis août 2013 dans la zone Seveso haut de la Pallice, RESPIRE a répertorié pas moins de 7 incendies ayant nécessité l'intervention des pompiers : hangar à papier, terminal céréalier du port, deux départs de feux chez Derichbourg tout près des nouvelles cuves Picoty, chez le céréalier Soufflet et « Envirocat ». On leur a dit que c'était une erreur de concentrer dans un aussi petit périmètre des sites Seveso, mais ils s'en foutent. Pour eux il n'y aura jamais d'accident grave, que des débuts d'incendies rapidement maîtrisés. Dormez braves gens...

Il y a un truc qui ne tourne pas rond dans votre histoire

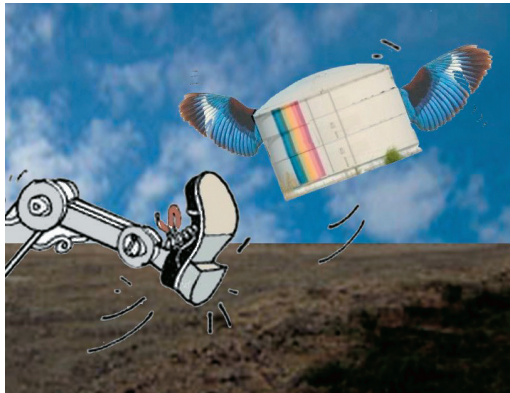
Allez, on se réjouit !

La France va être, du 30 novembre au 11 décembre 2015, le porte drapeau de la lutte contre le réchauffement climatique en accueillant, en grandes pompes et avec une force de conviction hors pair, la 21e conférence climat.
Viva !

Plus près de nous, la Région Poitou-Charentes est plus encore aujourd'hui qu'hier la pionnière dans l'exemplarité environnementale.
De quoi légitimer la propulsion de la présidente de Région dans l'adapté ministère. *Merveilleux.*

Plus près de nous encore, La Rochelle, la Belle et Seveso, et son agglomération, sont dans une phase de métamorphose avec plus d'écologie, plus de bonheur, pour tous. Ville apaisée, moins polluée. *L'extase.*

Seveso, c'est beau !



Longue vie donc aux promesses de la campagne électorale qui nous conduisent jusqu'aux quartiers rochelais de Laleu et la Pallice. Là vivent « nos amies les cuves ». Nos adorés, colorés et si nombreux bacs de stockage de carburants. Ils sont là, tout près de nous, pour notre bien, pour notre santé.

Super ! Gasoil !

Surtout, amis décideurs et élus mous du genou, ne les éloignez pas de nous, ces cuves, même un peu. Et surtout n'enlevez pas cette première rangée de bacs arc-en-ciel de la famille Picoty même si des experts vous ont dit que c'était tout à fait possible et nécessaire pour protéger la population. Ils n'ont rien compris ces experts ou alors ils ont cru ce que les foldingues de l'association RESPIRE racontent. Un vrai lavage de cerveau. *C'est pas beau !*

Allez, sérieusement, elles font partie du paysage et des profits, ces grosses cuves. Et si elles étaient démantelées, nous serions perdus. Perdus de penser qu'en cas d'accident, d'incendie, d'explosion, enfin des trucs qui n'existent que dans les supers productions nord-américaines, il y aurait moins de pertes humaines et moins de dégâts matériels que si vous les aviez laissées là où elles sont.

Là, elles sont bien sur le domaine public maritime, sur notre domaine à tous ; un bien commun mis à la disposition de la société privée Picoty avec la bénédiction de l'Etat et du Grand Port Maritime et des élus mous du genou. Tout est normal. *Hourra !*

Elles sont là depuis si longtemps déjà (si des dinosaures ont pissé dessus) qu'on nous a dit et répété, bonjour Madame la préfète, que ces cuves « ont toujours été là ! » Ah, nous adorons cette histoire de « Barbie chez les pétroliers », cette fable à nous enfoncer dans la tête. Au fond, nous sommes des enfants, pas des citoyens prompts à porter la contradiction constructive en faveur de l'intérêt général. *Circulez y'a rien à voir !*

Donc ne touchez à rien, amis décideurs et élus mous du genou. Car face ou à proximité des cuves de carburants, les « gens » qui habitent là, parfois très chichement, ne connaissent pas leur bonheur d'être en une position si stratégique. Aux premières loges, pour une fois. Face aux dangers, avec le nez dans les effluves des composés organiques volatils propices à toutes sortes de maladies. Surtout, ne faites rien, continuez à expliquer que la société Picoty est la vraie patronne, votre sainte-patronne, et qu'il faut la laisser respirer.

R.E.S.P.I.R.E. n'existe que grâce au soutien de ses adhérents.

Nous avons besoin de vous pour poursuivre nos actions en faveur des habitants.

Vous pouvez adhérer (cotisation en fonction des moyens de chacun) et/ou effectuer un don :

Par voie postale à :

RESPIRE C/o Emilienne Pannetier – 252, bvd Denfert-Rochereau – 17000 LA ROCHELLE
(Merci d'indiquer vos nom, prénom, adresse, téléphone et courriel électronique)

Vous pouvez suivre l'actualité de R.E.S.P.I.R.E sur notre site :

<http://association-respire-la-rochelle.org/>

En bref

Des odeurs, toujours des odeurs :

Fin septembre un pétrolier a déchargé plus de 100 000 tonnes de pétrole au terminal du port de commerce. Un record ! Fait exprès, ce matin là et l'après-midi, il y a eu une très forte pollution de l'air. Ça sentait les hydrocarbures comme rarement. R.E.S.P.I.R.E. a envoyé un courrier à Mme la préfète : « Nous aimerions connaître les origines de cette pollution ? Si elle peut avoir ou pas un effet sur la santé des populations (personnes connaissant des difficultés respiratoires, enfants, vieillards) ? S'il y a eu ou non un incident technique au niveau du déchargement ou de la réception du fioul ? Si les pertuis ont subi un dommage ou pas ? » Pas de réponse à ce jour.

N'hésitez pas à leur téléphoner : Suite à la pollution olfactive de fin septembre, certains opérateurs ont reproché à R.E.S.P.I.R.E. de ne pas les avoir appelés. Ci-après quelques numéros que chacun pourra contacter s'il est indisposé :

Port Atlantique : 05 46 00 53 60 (demander M. Plisson)

Société Picoty : 05 46 00 55 05 (demander le directeur M. Bourdut)

Société SDLP : 05 6 42 66 46 (demander le directeur M. Descamps).

Nouveaux silos : Le groupe céréalier Soufflet a l'intention d'implanter de nouveaux silos à la pointe du port de commerce, côté port de pêche. Le bétonnage de côte se poursuit. La loi est sévère en matière de constructions immobilières en bord de mer, sauf pour le port de commerce qui lui peut faire ce qu'il veut. Tant pis pour le paysage des pertuis et l'esthétique des lieux dont tout le monde semble se moquer. Les chargements seront garantis sans poussières. A voir...



Le chantier des 4 nouvelles cuves Picoty d'une contenance totale de 43 000m³ d'essence, avance. On ne peut pas dire que le paysage s'en trouve embelli et que cela rassure les riverains, même avec des doubles coques.

Holcim : Ça y est, ça fume. L'entreprise aura produit 30 000 tonnes en 2014 et prévoit 150 000 tonnes en 2015. Elle est en capacité de produire 580 000 tonnes, mais le marché du ciment est au plus bas. 13 personnes travaillent sur site, 3 seront embauchées en 2015.

Pendant ce temps, HOLCIM et LAFARGE poursuivent leur fusion, avec pour conséquence directe la cession de l'unité du port de La Rochelle à un tiers opérateur. Nul ne sait pour l'instant qui sera le reprenneur, ni s'il respectera les engagements d'Holcim. Quant au devenir des emplois dans les cimenteries de la région, on attend de voir ce qui se passera lorsque le broyeur tournera à 580 000 tonnes...

Les recours déposés par l'association Mat-Ré et des particuliers, devraient quant à eux être jugés durant le premier semestre 2015 au tribunal administratif de Poitiers.